Les gynécologues flamands se plient aux exigences des musulmans

28/04/2008 à 11h02

Selon de nouveaux règlements institués dans les Flandres belges, le personel médical doit, sauf urgence, se plier aux exigences des musulmanes qui exigent d'être suivie par une femme si la demande est présentée de facon écrite ou émane de la patiente (et non du mari ou de la famille). (source)